

VICKS INHALER, tampon imprégné pour inhalation par fumigation

Camphre racémique/Lévomenthol

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez un médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE VICKS INHALER, tampon imprégné pour inhalation par fumigation ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER VICKS INHALER, tampon imprégné pour inhalation par fumigation ?
3. COMMENT UTILISER VICKS INHALER, tampon imprégné pour inhalation par fumigation ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER VICKS INHALER, tampon imprégné pour inhalation par fumigation ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE VICKS INHALER, TAMPON IMPRÉGNÉ POUR INHALATION PAR FUMIGATION ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

A VISEE DECONGESTIONNANTE.

(R. Système respiratoire).

Décongestionnant au cours des affections respiratoires banales (rhumes, rhinites, rhinopharyngites) chez l'adulte et l'enfant de plus de 12 ans.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER VICKS INHALER, TAMPON IMPRÉGNÉ POUR INHALATION PAR FUMIGATION ?

N'utilisez jamais VICKS INHALER, tampon imprégné pour inhalation par fumigation dans les cas suivants:

- allergie connue à l'un des constituants du produit,
- enfants ayant des antécédents de convulsions fébriles ou non.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Faites attention avec VICKS INHALER, tampon imprégné pour inhalation par fumigation:

Mises en garde spéciales

NE LAISSEZ PAS CE MEDICAMENT A LA PORTEE DES ENFANTS.

Cette spécialité contient des terpènes qui peuvent entraîner à dose excessive, des accidents neurologiques à type de convulsions chez l'enfant. Respecter les conseils d'utilisation: ne pas dépasser 2 inspirations par narine et 3 prises par jour.

UN AVIS MEDICAL EST NECESSAIRE en cas d'antécédent d'épilepsie.

N'utilisez ce médicament qu'avec précaution

- En cas de réaction allergique, arrêtez le traitement.
- En cas de fièvre, d'écoulement nasal purulent, d'expectoration purulente, CONSULTEZ VOTRE MEDECIN.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Prise ou utilisation d'autres médicaments:

Ce médicament contient des dérivés terpéniques: **camphre et lévomenthol**. D'autres médicaments en contiennent.... Ne les associez pas afin de ne pas dépasser les doses maximales conseillées ([voir mode d'emploi et posologie](#)).

Veillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

Grossesse et allaitement

Ne prenez pas ce médicament sans avoir demandé l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Ne pas utiliser ce médicament pendant l'allaitement.

3. COMMENT UTILISER VICKS INHALER, TAMPON IMPRÉGNÉ POUR INHALATION PAR FUMIGATION ?

N'utilisez pas ce médicament chez l'enfant de moins de 12 ans.

Posologie

RESERVE A L'ADULTE ET A L'ENFANT DE PLUS DE 12 ANS.

2 inspirations par narine et par prise, à renouveler si nécessaire sans dépasser 3 prises par jour, en répartissant les prises régulièrement dans la journée.

Mode et voie d'administration

Voie respiratoire.

Appliquer à chaque narine et inspirer profondément.

Durée du traitement

La durée d'utilisation est limitée à 3 jours.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, VICKS INHALER, tampon imprégné pour inhalation par fumigation est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet:

- possibilité d'irritation locale et d'allergie.
- En cas de non respect des doses préconisées:
 - risque de convulsions chez l'enfant,
 - possibilité d'agitation, de confusion chez les sujets âgés.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER VICKS INHALER, TAMPON IMPRÉGNÉ POUR INHALATION PAR FUMIGATION ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser VICKS INHALER, tampon imprégné pour inhalation par fumigation après la date de péremption mentionnée sur le conditionnement extérieur.

A conserver à une température inférieure à 25°C.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient VICKS INHALER, tampon imprégné pour inhalation par fumigation ?

Les substances actives sont:

Camphre racémique 39,671 g

Lévomenthol 39,671 g

Pour 100 ml de solution.

1 ml de solution imprègne un tampon d'acétate de cellulose, placé dans la partie médiane du tube.

Les autres composants sont:

Huile essentielle d'aiguilles de sapin de Sibérie, salicylate de méthyle.

Qu'est-ce que VICKS INHALER, tampon imprégné pour inhalation par fumigation et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous la forme de tampon imprégné pour inhalation par fumigation en tube.

Titulaire

PROCTER & GAMBLE PHARMACEUTICALS FRANCE
163/165, QUAI AULAGNIER
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Exploitant

PROCTER & GAMBLE PHARMACEUTICALS FRANCE
163-165, QUAI AULAGNIER
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Fabricant

PROCTER & GAMBLE MANUFACTURING GMBH
SULZBACHER STR, 40-50
658924 SCHWALBACH AM TAUNUS
ALLEMAGNE

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le 05/05/2011.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'Afssaps (France).